

La gazette de Jouy

Le journal d'information de Jouy-sur-Morin

Au coeur du pays des deux Morin ...

MARS 2013

NUMERO 8

Janvier - Février - Mars 2013

LA LETTRE DU MAIRE



EDITORIAL

Une année 2013 sous le signe de la rigueur...

Une orientation budgétaire plus juste est la conséquence des restrictions gouvernementales : moins 4 milliards 300 millions d'euros concernant les aides aux collectivités locales !

Nos objectifs et nos prévisions 2013 seront tenus !

L'enfouissement des réseaux EDF, téléphone et eau pota-

ble rue de la Poterne commencera la mise en place du diagnostic accessibilité voirie. L'objectif : une liaison beaucoup plus agréable et sécurisante entre le bourg et l'école du Champlat. Malheureusement, quelques désagréments de circulation sont à attendre et je compte sur la compréhension de chacun pendant cette période de travaux.

Cette année Jouy-sur-Morin sera mis à l'honneur. En effet, la Commune a été choisie par

la Communauté de Commune La Brie des Morin pour recevoir le Festival Traditions Terroirs qui se tiendra le dimanche 18 août 2013. (cf. article page 10).

La neige tombée cet hiver n'a pas épargné notre réseau routier et nous avons tout mis en œuvre pour tenter de maintenir notre voirie dans de bonnes conditions de circulation. Je tiens à remercier l'Adjoint des Services Techniques et son équipe pour

leurs interventions nocturnes. Hélas, cet épisode neigeux a également entraîné la dégradation des chaussées et la formation de nombreux nids de poule. Une intervention prochaine est d'ores et déjà programmée pour remédier à tous ces désagréments.

Je reste à l'écoute de vos remarques et suggestions pour améliorer votre quotidien.

Le Maire

Luc Neirynek

SOMMAIRE

Ordures ménagères	2
Point sur les finances	3
Transports	3
Changement d'heure	3
Tarif assainissement	4
Location foyer communal	4
Plan Communal de Sauvegarde	4
Collège "la Balise"	5
Noël des écoles	5
Classe de neige	5
Nos anciens à l'honneur	6
Monoxyde de carbone	6
Notre patrimoine	7
SDRIF	8
Travaux	8/9
Eclairage public	10
La fête à Jouy ...	10
Dates à retenir	11
Recensement militaire	11
Bibliothèque	11
Gymnastique	11
Tracabilité des chevaux	11
Nos associations	12/13
Renseignements utiles	13
Etat civil	14
Cimetière	14

	Bacs gris Mercredi		Bac jaune: jeudi des semaines impaires
	Bac vert : mardi		
	Encombrants : 3ème mercredi des mois impairs		



Les ordures ménagères

Par courrier en date du 4 février 2013, le SMICTOM nous fait savoir que la collecte des déchets végétaux (bac vert) est modifiée et qu'elle passe du jeudi matin au mardi matin ceci du 1er avril au 30 novembre.

Quelques rappels au sujet des déchets de toutes natures



Ordures ménagères (bac gris) : pas de bouteilles en verre, de verres, de végétaux.

Plastique (bac jaune) : Bouteilles plastique, emballage plastique et carton, boîtes de conserve, tout objet plastique non volumineux, ...

Déchet verts (bac vert) : tailles, herbe provenant de la tonte, branchages, ...

Pour les verres vous disposez de containers qui reçoivent les verres blancs et les verres de couleur.

Si vous avez un doute pour le stockage des déchets dans le bac jaune mettez vos déchets dans le bac gris.

Les lampes de toutes natures doivent être déposées dans les récupérateurs disposés à l'entrée de nombreux magasins.

MAIRIE DE JOUY SUR MORIN - RAMASSAGE DES POUCELLES - CALENDRIER 2013

MARS				AVRIL				MAI				JUN			
V	1			L	1			M	1			S	1		
S	2			M	2			J	2			D	2		
D	3			M	3			V	3			L	3		
L	4			J	4			S	4			M	4		
M	5			V	5			D	5			M	5		
M	6			S	6			L	6			J	6		
J	7			D	7			M	7			V	7		
V	8			L	8			M	8			S	8		
S	9			M	9			J	9			D	9		
D	10			M	10			V	10			L	10		
L	11			J	11			S	11			M	11		
M	12			V	12			D	12			M	12		
M	13			S	13			L	13			J	13		
J	14			D	14			M	14			V	14		
V	15			L	15			M	15			S	15		
S	16			M	16			J	16			D	16		
D	17			M	17			V	17			L	17		
L	18			J	18			S	18			M	18		
M	19			V	19			D	19			M	19		
M	20			S	20			L	20			J	20		
J	21			D	21			M	21			V	21		
V	22			L	22			M	22			S	22		
S	23			M	23			J	23			D	23		
D	24			M	24			V	24			L	24		
L	25			J	25			S	25			M	25		
M	26			V	26			D	26			M	26		
M	27			S	27			L	27			J	27		
J	28			D	28			M	28			V	28		
V	29			L	29			M	29			S	29		
S	30			M	30			J	30			D	30		
D	31							V	31						

Horaires d'été du 1er mars au 31 octobre :

Du lundi au mercredi, le vendredi : 14h-18h

Jeudi et dimanche : 9h-12h

Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Horaires d'hiver du 01/11 au 28/29 février :

Lundi, mercredi et vendredi : 14h-17h

Mardi : FERME

Jeudi et dimanche : 9h-12h

Samedi : 9h-12h et 14h-17h

Rappel
Les déchetteries sont
fermées
le 1er janvier
le 1er mai
et le 25 décembre

MAIRIE DE JOUY SUR MORIN - RAMASSAGE DES POUBELLES - CALENDRIER 2013

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
L	1		J	1		D	1		M	1		V	1		D	1	
M	2		V	2		L	2		M	2		S	2		L	2	
M	3		S	3		M	3		J	3		D	3		M	3	
J	4		D	4		M	4		V	4		L	4		M	4	
V	5		L	5		J	5		S	5		M	5		J	5	
S	6		M	6		V	6		D	6		V	6		S	7	
D	7		M	7		S	7		L	7		J	7		D	8	
L	8		J	8		D	8		M	8		V	8		L	9	
M	9		V	9		L	9		M	9		S	9		M	10	
M	10		S	10		M	10		J	10		D	10		M	11	
J	11		D	11		M	11		V	11		L	11		J	12	
V	12		L	12		J	12		S	12		M	12		V	13	
S	13		M	13		V	13		D	13		M	13		S	14	
D	14		M	14		S	14		L	14		J	14		D	15	
L	15		J	15		D	15		M	15		V	15		L	16	
M	16		V	16		L	16		M	16		S	16		M	17	
M	17		S	17		M	17		J	17		D	17		L	18	
J	18		D	18		M	18		V	18		L	18		M	19	
V	19		L	19		J	19		S	19		M	19		J	20	
S	20		M	20		V	20		D	20		M	20		V	21	
D	21		M	21		S	21		L	21		J	21		S	22	
L	22		J	22		D	22		M	22		V	22		D	23	
M	23		V	23		L	23		M	23		S	23		L	24	
M	24		S	24		M	24		J	24		D	24		M	25	
J	25		D	25		M	25		V	25		L	25		M	26	
V	26		L	26		J	26		S	26		M	26		V	27	
S	27		M	27		V	27		D	27		M	27		J	28	
D	28		M	28		S	28		L	28		J	28		D	29	
L	29		J	29		D	29		M	29		V	29		S	30	
M	30		V	30		L	30		M	30		S	30		L	31	
M	31		S	31					J	31					M		

	Bacs gris : Mercredi		Bac jaune : jeudi des semaines impaires		Bac vert : mardi		Encombrants : 3ème mercredi des mois impairs
---	-------------------------	---	---	---	------------------	---	--

FINANCES

Point sur les finances



Encore une année de terminée, le compte administratif n'est pas encore élaboré, mais un premier bilan fait ressortir un excédent en fonctionnement qui permettra de couvrir une partie des dépenses concernant la réalisation de l'enfouissement des divers réseaux, ainsi qu'à plus long terme la construction du futur groupe scolaire, sans trop endet-

ter la commune.

Divers vols aux ateliers municipaux ont perturbé le bon fonctionnement de nos équipes. Nous avons dû faire face à des achats de matériels, à diverses reprises, les assurances ont demandé de sécuriser les biens, chose faite avec pose d'une alarme. Malheureusement, nous venons d'avoir, à nouveau un vol. Cette fois ci, il concerne l'annexe des ateliers, le tracteur avec la remorque et la mini-pelle ont dispa-

ru. Cela a un impact sur les impôts locaux puisqu'il faut à chaque fois acheter du nouveau matériel.

Quant à l'investissement, des travaux tels que la tranche conditionnelle de la PVR rue du Gué St Pierre, les vestiaires des employés, le PLU et le zonage ne sont pas encore réalisés. Ils seront repris au BP 2013.

Pour le budget assainissement, nous arrivons à

maintenir l'équilibre. Pour la section d'investissement, nous n'avons pas eu besoin de recourir à l'emprunt en ce qui concerne la PVR, ce qui nous laissera une marge de manœuvre pour le futur. Des travaux sont à prévoir sur 2013, nous en reparlerons au moment du budget.



HORAIRES DES TRANSPORTS EN COMMUN

Les horaires des transports en commun sont disponibles sur internet, vous pouvez les consulter aux adresses suivantes :

SEINE ET MARNE EXPRESS :

<http://www.seine-et-marne.fr/seine-et-marne-express>

SNCF :

<http://www.transilien.com/web/site/etat-traffic/fiches-horaires>

ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE

C'est le dimanche 31 mars 2013 qu'il faudra régler vos montres et pendules pour passer à l'heure d'été. On avance d'une heure. A 2 heures du matin, il sera 3 heures.

LES TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT

Vu la délibération du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord-Est de Seine-et-Marne (SIANE) du 26 octobre 2012 fixant ses

tarifs de cotisations pour l'année 2013 comme suit :

0,495 € HT/m³ pour la part variable de la redevance d'assainissement collectif

21,00 € HT/abonné pour la prime fixe de la redevance d'assainissement collectif

2,55 € HT par facture d'assainissement collectif, selon les modalités définies dans la convention associée entre la Commune et le SIANE

Montant de la redevance d'assainissement collectif pour l'année 2013 :

Prime fixe : 33,00 € HT dont 12,00 € HT pour la part communale et 21,00 € HT pour la part de l'exploitant

Part variable au m³ : 1,42 € HT dont 0,925 € HT pour la part communale et 0,495 € HT pour la part de l'exploitant.

Tarifs fixés par délibération du conseil municipal du 13 novembre 2012

Foyer communal

TARIF DE LOCATION DU FOYER COMMUNAL

Associations	Utilisation pour deux manifestations	Gratuit
	Manifestations suivantes	Payant
Comités d'entreprises	Arbre de Noël et remise de médaille	Gratuit
	Organisation des lotos	Payantes

LOCATION DU FOYER

Habitants	Sans chauffage		Avec chauffage	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
Vins d'honneur	75 €	150 €	95 €	180 €
Repas	230 €	410 €	280 €	450 €

Tarifs applicable au 1er janvier 2013

Demi tarif pour journée suivante
Acompte de 50% au moment de la réservation
Annulation de la réservation deux mois avant la date, sinon le dépôt n'est pas remboursé
Caution : 150 € remboursée sur avis du Maire

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Dans le domaine de la sécurité civile, des événements marquants nous rappellent régulièrement que les situations susceptibles de perturber le fonctionnement quotidien de nos organisations sont nombreuses. Il suffit de penser à l'explosion de l'usine AZF à Toulouse en 2001, aux inondations de la Somme en 2001, à celles du sud-est en 2002 et 2003 aux incendies d'usine de Nantes en 1987 avec évacuation de 35.000 personnes, de Tours en 1988

ayant entraîné la coupure d'alimentation en eau potable de la ville, mais aussi à tous les phénomènes climatiques extrêmes tels que la tempête de 1999 ou les chutes de neige en 2005.

La loi de modernisation de la sécurité civile d'août 2004 a donc créé les outils nécessaires au maire dans son rôle de partenaire majeur de la gestion d'un événement de sécurité civile avec l'institution du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), de la Réserve

Communale de Sécurité Civile(RCSC) et l'association plus forte aux exercices organisés. Parmi ces outils, le PCS a vocation l'organiser la mobilisation de cette réponse de proximité,traduisant l'engagement de tous et une culture partagée de la sécurité.

La commune est actuellement aidée par les services de l'Etat, en cours d'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde. Il permettra, en cas de sinistres importants, une aide à la population et une meilleure organisation des

moyens de secours, des hébergements éventuels, etc. Dans un premier temps le document de base nommé DICRIM permettra d'informer les citoyens sur les risques naturels et technologiques majeurs. Droit inscrit dans le code de l'environnement aux articles L125-2, L125-5 et L563-3 et R125-9 à R125-27.

Vous serez tenus informés de l'avancement des travaux.

Il est important que les personnes à mobilité réduite se fassent connaître auprès de la mairie.

"La Balise"

L'association "La Balise", située à La Ferté Gaucher est en place depuis 2012. Elle comprend maintenant une structure de prévention et de lutte contre les essais addictions.

L'association regroupe des professionnels de soins, de l'éducation, du social, de l'animation ou de la communication, anciens consommateurs.

Les actions de "La Balise" sont les suivantes :

- INFORMER les personnes qui le souhaitent sur les produits, la dépendance où le risque, l'offre de soins et les méthodes d'accompagnement.

- EVALUER avec la personne qui sollicite "La Balise" une consommation qui lui pose problème. Trois rendez-vous au maximum sont fixés en se basant sur des tests reconnus, un semainier et des outils propres à l'association.

- ORIENTER celui ou celle qui souhaite accéder à une demande d'arrêt, au

retour à une consommation responsable, à une modification personnalisée de sa pratique addictive. Le point est fait avec elle et, une fois sa demande clarifiée, elle est orientée et/ou accompagnée vers un ou plusieurs partenaires ressources : consultations spécialisées, cures, postcures, associations néphalistes...

- ANIMER Des actions basées sur le théâtre et la vidéo dans les structures adhérentes (représentations débats, création d'outils de prévention sur mesure, colloques, tables rondes, chroniques, ateliers interactifs ou aide à la construction de la politique de prévention).

Les rencontres (sur rendez-vous) sont anonymes et gratuites dans le cadre d'une permanence hebdomadaire organisée le lundi de 14h00 à 21h00 à la Maison des Services Publics, rue Ernest Delbert. Contact : 06 35 34 24 34.



Auxiliaire de vie

Une auxiliaire de vie à Jouy sur Morin ...

FLORENCE
 Auxiliaire de vie Diplômée
 florence.avs77@gmail.com
 06.08.01.93.45
 Interventions sur Jouy sur Morin
 Du Lundi au Vendredi

Noël des écoles



Vendredi 21 décembre ... jour des vacances de Noël ! Mais avant cela, les enfants des écoles ont eu la joie d'assister au spectacle offert par la municipalité.

Adrien le Magicien a su les émerveiller. Les enfants de la maternelle au primaire ont été enchantés des tours de magie et des sculptures de ballons.

A la fin du spectacle, le Père Noël a apporté à chaque enfant un cadeau.



La classe de neige



Cette année, ce n'est pas une mais deux classes, soit 45 enfants, qui étaient concernées par la classe de neige. De ce fait, la municipalité a dû faire appel à d'autres centres de vacances et c'est finalement celui de Méribel qui a été retenu. Les prestations fournies, plus nombreuses que sur l'ancien site, n'ont pas entraîné une hausse du coût de cette prestation, mais bien une baisse d'environ un tiers du montant, partagée à égalité entre les parents d'élèves et la municipalité

Une élève de la classe de CM2 de Melle Viguié : « Skier, c'est génial !! Il y avait beaucoup de neige, nous avons fait une sortie en raquettes et une autre autour du lac de Tueda. Nous avons aussi appris à reconnaître les traces des animaux dans la neige et ceux qui provoquent une avalanche sans le vouloir. Les accompagnateurs étaient super sympas : nous avons fait plusieurs veillées et une boum !! ».



La fin de l'année 2012 a été riche en réjouissances pour nos anciens. Depuis plusieurs années, les personnes de plus de 70 ans ont le choix entre participer au Repas des Anciens ou recevoir un colis bien garni pour les fêtes.



Cette année, ce n'est pas moins d'une cinquantaine de personnes, qui ont répondu présentes pour le repas offert au foyer communal le dimanche 14 octobre 2012. Celui-ci, servi par des bénévoles des Amis des Anciens et des conseillers municipaux, avait été concocté par le restaurant Saint Eloi. Tout le monde s'est régalé et a passé une ex-



cellente journée.

A partir de mi-décembre, le maire, les adjoints, les conseillers municipaux et les Amis des Anciens armés de bonnets et de bottes fourrées, ont assuré la distribution des colis, réalisés par Les Fins

Gourmets. L'occasion pour tout à chacun de prendre des nouvelles et de parler de la vie du village autour d'un café ou au coin de la cheminée.

Le dimanche 7 janvier 2013, ce fut la distribution de la galette des rois dès 10h. Si certains



ont été cueillis au saut du lit, d'autres attendaient le petit gâteau rond avec impatience !!! Afin de respecter le souhait de chacun, ceux qui ne désirent pas recevoir les présents de la mairie sont invités à se faire connaître auprès du secrétariat.



Intoxication au
monoxyde de carbone



DANGER DE MORT !

La majorité des décès dus aux émanations qui surviennent l'hiver.

Avec le froid, il est légitime d'augmenter le chauffage. Du monoxyde de carbone ou CO, un gaz particulièrement toxique résultant d'une mauvaise combustion peut alors se dégager des appareils de



chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne (fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol). Avec une centaine de décès chaque année, cette intoxication est la première cause de mortalité par toxique en France.

Les effets

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. L'intoxication au monoxyde de carbone se produit après l'inhalation de ce gaz. Maux de têtes, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter. Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone. Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 15 ou le 112.

Les conseils

Afin de limiter les risques

d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :

- avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
- tous les jours, aérer au moins dix minutes, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
- respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brase-ro, barbecue, etc.

Pour en savoir plus :
<http://www.prevention-maison.fr>



A partir de ce numéro de la Gazette de Jouy, nous nous efforcerons d'inclure, dans les articles, un petit reportage sur le patrimoine de Jouy sur Morin. Nous savons toutes et tous que le patrimoine de notre commune nous tient à cœur. Nous y vivons, c'est un héritage des anciens, c'est un souvenir dans les mémoires. Nous allons commencer ce petit tour du patrimoine par l'église et le Pont des Romains.



L'église

Dominée par le clocher dont la flèche s'élève à 35 m du sol, l'église de Jouy-sur-Morin a l'allure générale d'une église-halle. Les dimensions de l'ensemble de l'édifice sont de 35 m de long pour 15 m de large et 17 m au faîtage du vaisseau principal. Consacrée à saint Pierre et saint Paul, l'église de

Jouy-sur-Morin, avec ses baies à lancettes, ses chapiteaux et sa nef voûtée en ogive retombant sur des culs-de-lampes grossiers, remonte au XIII^e siècle. Elle est prolongée à l'Est par un cœur à l'architecture élégante et homogène, caractéristique du premier art gothique. Le clocher et la chapelle de la Vierge, édifiés au Sud du chœur, ont fait l'objet d'une adjonction postérieure que l'on peut

situer vers la seconde moitié du XIV^e siècle. De plus, la sacristie a dû être ajourée au XVIII^e siècle. L'église de Jouy-sur-Morin est inscrite à l'inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 14 novembre 1927. Elle renferme un certain nombre d'objets protégés dont une peinture murale du XVI^e siècle, le retable de la chapelle de la Vierge des XVIII^e et XIX^e siècles, deux bas-reliefs en bois sculpté du XVII^e siècle représen-

tant le baptême du Christ et la résurrection ainsi que de nombreux vitraux du chœur. A l'intérieur, on remarquera également les fonds baptismaux en pierres sculptées datant de 1527 et restaurés en 1842 un bénitier sculpté de feuilles et de fleurs de roseaux, un groupe représentant la Mère des Sept Douleurs, le maître-autel Renaissance.



Le Pont des Romains

Ce pont de pierre, dit «des Romains» a été édifié sur un ancien chemin reconnu pour être autrefois une voie gallo-romaine. Cet ouvrage aux dimensions impressionnantes franchit le rû de la Michée à un endroit très encaissé: sa voûte surplombe le lit du rû à une hauteur d'environ 10 mètres. L'ancienne voie romaine, qui traversait les hauteurs du territoire de Jouy-sur-Morin, versant sud, reliait Lutèce (Paris) à Durocor-torum (Reims) et passait par Callagum que l'on situait aux alentours de Chailly-en-Brie.

Depuis l'Antiquité, Jouy-sur-Morin a été occupée, son nom latin était «Gaudiacus»; puis devint "Johi" ou "Joy" au milieu du Moyen-Âge. Des fouilles archéologiques subaquatiques entreprises il y a plusieurs années, ont permis de retrouver des fragments de poteries gallo-romaines sur le site du Moulin des Ramonets. Le nom même de "Ramonets" - ou "Romanets" selon les sources bibliographiques, est directement lié à la présence romaine : un chemin dit des "Romanets" quittait autrefois la voie

romaine et, suivant le Rû de la Michée qu'enjambe le Pont des Romains, il allait franchir le Grand-Morin au gué du Moulin des Ramonets avant de se diriger ensuite vers le hameau de Montigny. Un établissement gallo-romain - peut-être deux, ont existé sur le versant sud de la vallée appartenant sans doute au vici (équivalent de nos communes chez les Meldes) qui fut probablement à l'origine du bourg actuel. Ces édifices ont été récemment localisés par la découverte de fragments de Tegulae, de tessons de



céramique sigillée noire et rouge et de poteries communes. D'autres traces de l'occupation romaine ont également été découvertes par le passé, à faible distance de la voie romaine: trésor monétaire, sépulture contenant un fragment de meule à grain gallo-romaine, portion de la voie romaine.



Schéma Directeur pour la Région Ile de France

Outil de planification et d'organisation de l'espace régional, le Sdrif propose une vision stratégique à long terme pour préparer dès aujourd'hui l'Île-de-France de 2030.

Quatre ans après l'adoption par la Région du projet de 2008, deux ans après l'avis du Conseil d'Etat, le projet de Schéma directeur Île-de-France 2030 s'appuie sur :

- le socle du projet voté en 2008, fruit d'un large consensus et précurseur en matière d'aménagement durable,
- les évolutions législatives amenées par les lois Grenelle, la Loi du Grand Paris et la Loi du 15 juin 2011.

Rappel du calendrier :



La commune de Jouy sur Morin, par le biais de ses élus, contribue au Conseil Participatif du Projet de Territoire de Seine et Marne, qui met en place des travaux de contributions du Département à l'élaboration du SDRIF.

Il faut savoir que tout document d'urbanisme doit être compatible avec le SDRIF.

LES TRAVAUX

Entretien des voies

C'est au rythme des saisons que les diverses opérations d'entretien sont effectuées chaque année sur les voies communales.

Afin d'assurer la viabilité hivernale sur nos routes, plusieurs interventions ont été réalisées au cours de l'hiver par les agents de la commune dont chacun

a pu apprécier le service rendu. Celui-ci a, bien entendu un coût, 10 tonnes de sel ont ainsi été répandues pour traiter efficacement les chaussées enneigées ou verglacées de la commune, une dépense importante en fourniture. Ensuite, au début du printemps, le travail des agents communaux consiste à colmater ces

fameux « nids de poules » qui de façon tenace réapparaissent après chaque hiver. En 2012, 20 tonnes de matériaux enrobés à froid ont été mises en œuvre sur les chaussées de la commune afin de permettre aux habitants de circuler dans de meilleures conditions. S'agissant d'une opération d'entretien curatif, réalisée au terme d'une

longue période d'intempéries et souvent dans des conditions qui ne sont pas les meilleures, la tenue de ces réparations n'est pas toujours garantie dans la durée.

C'est pourquoi nous réalisons ensuite chaque année un programme de travaux à l'entreprise sur voirie communale pour un montant de 180 000 € TTC environ.

Ces travaux sont exécutés dans le cadre d'un marché à commande, conclu sur appel d'offres par la Municipalité avec l'Entreprise WIAME. Ce marché passé pour une durée de 3 ans est reconductible chaque année mais limité dans la durée, il devra être renouvelé prochainement. Cette opération se di-

visée en deux parties :
 - une part du montant voté au budget par le Conseil municipal sert à exécuter des réparations partielles aux enrobés à chaud (140 ° minimum) et à l'émulsion de bitume gravillonnée.
 - Le reste des crédits alloués sur le chapitre des investissements permet de réaliser des travaux de renforcement et de remise à niveau com-

plète d'une section de voirie communale fortement déformée ou dégradée. C'est ainsi qu'ont été remises en état en 2011 les routes communales du Jariel à Pinebart et de Voigny à Champgoulin en 2012. Cette seconde partie du programme n'est pas choisie au hasard. En principe ce sont des sections de voie situées en dehors des zones

construites où les réseaux : eau potable assainissement et autres sont à rénover. Réalisés entièrement sur fonds libres ces travaux ne bénéficient plus d'aucune aide à l'heure actuelle.



Enfouissement des réseaux



L'accès « à tout pour tous ». Tel est le mot d'ordre induit par la loi du 11 février 2005. Le principe de base est « la continuité de la chaîne de déplacement », englobant ainsi le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de

transport et leur intermodalité. L'enjeu est d'éliminer tout obstacle, toute rupture dans le cheminement des personnes atteintes d'une quelconque déficience. La loi impose des résultats selon un calendrier de mise en œuvre bien précis. Notre commune doit relever ce défi pour le 1er janvier 2015, date butoir de la mise en accessibilité. Dans cette perspective, la municipalité lancera son pro-

gramme d'enfouissement des réseaux dans les rues du Centre bourg dont la réalisation des travaux dans la rue de la poterne doit se dérouler courant avril 2013. Un second chantier sera également ouvert Grande Rue à Montigny. La réalisation d'un tronçon d'enfouissement des réseaux dans cette rue permettra d'effacer un pylône électrique particulièrement gênant dans un virage. En outre, la voie communale allant de la place de la Chair aux Gens

jusqu'au hameau de Montigny fera l'objet d'un programme de sécurisation qui a fait l'objet d'une demande de subvention au titre des amendes de police. Enfin, le Conseil municipal dans sa séance du 28 janvier 2013, a retenu une nouvelle tranche d'enfouissement des réseaux rue Saint-Pierre sur une longueur d'environ 150 m.

Service technique



C'est parti ! L'aménagement des vestiaires a débuté. Les travaux comprennent des vestiaires, des sanitaires et un réfectoire et tout sera chauffé ! Les travaux sont exécutés par le service technique communal.

Les amendes de police



Dans le cadre de l'emploi des amendes de police la municipalité a décidé d'utiliser cette subvention

pour l'aménagement de la rue des Orgevaux ainsi que de la rue de la Vallée au croisement avec la rue de la Papeterie à Champgoulin. Ces travaux seront liés à des aménagements de sécurité (ralentisseurs et panneaux), afin de ralentir la vitesse rue des Orgevaux et d'obliger

les camions à tourner à gauche à la sortie de la rue de la Papeterie (diminution du trafic). Des renseignements peuvent vous être donnés en mairie pour les personnes intéressées.



Eclairage public



Depuis 4 ans, nous remplaçons une dizaine de points lumineux chaque année ; ces foyers, répartis équitablement entre le bourg et les hameaux, ont un rendement supérieur pour une consommation moindre de 50 %.

L'entretien de l'éclairage public est géré par le Syndicat Intercommunal des Energies de Seine-et-Marne. Notre contrat d'entretien prévoit 3 passages dans l'année, à intervalles réguliers, seules les fournitures sont à la charge de la Commune.

N'hésitez pas à signaler tout dysfonctionnement auprès de l'accueil de la mairie pour qu'il soit enregistré sur le cahier d'entretien.

LA FÊTE À JOUY ...



Fête du printemps et de Pâques du 30 mars au 1er avril 2013

« Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie,
Et s'est vêtu de broderie,
De soleil luisant, clair et beau. »

Charles d'Orléans

Pour fêter le printemps la commune de Jouy sur Morin vous invite à la fête foraine du 29 mars au 1er avril 2013. Au programme des festivités, auto-tamponneuses, trampolines, pêche aux canards, manèges...

Le dimanche 31 mars 2013
toute la journée

Les brocanteurs parviendront à trouver, après quelques recherches minutieuses, de nombreux objets convoités à la Brocante organisée par l'association « Entre Guillemets ».



Les chasseurs d'œufs, quand à eux, se retrouveront traditionnellement le dimanche 31 mars 2013 à partir de 14h30 au jardin du Prieuré pour dénicher les plus savoureux trophées.

Fête du terroir du 18 août 2013

En prévision de cette manifestation, le Conseil Municipal et l'office du Tourisme de Rebais vous convient à une réunion de préparation le samedi 23 mars 2013 à 17h au foyer de Jouy-sur-Morin et nous comptons sur votre présence pour faire du 18 août 2013 une date qui doit marquer l'histoire du village.

Un scénario va être écrit, si quelqu'un se sent l'âme d'un narrateur qu'il se fasse connaître auprès du secrétariat de la mairie.

Nous aurons besoin aussi de figurants pour le spectacle, de bénévoles pour toute l'organisation. Il serait souhaitable que les habitants s'approprient cette fête qui sera exceptionnelle à Jouy.



Les dates à retenir



- Fête du Printemps du 29 mars au 1er avril 2013.
- Commémoration de la victoire 08 mai 1945.
- Fête patronale 6 au 8 juillet 2013
- 13 juillet 2013 : retraite aux flambeaux / feu d'artifice.
- 14 juillet 2013 : défilé suivi de la Rondelle.
- Fête du terroir : le 18 août 2013.
- Fête du Patrimoine : le 15 septembre 2013 sur le thème «100 ans de protection».



Vous avez une naissance ou vous vous mariez

La commune vous fait cadeau :

- Pour une naissance : d'un livret A avec un dépôt de 55 €
- Pour un mariage : d'un livret A avec un dépôt de 80 €

La bibliothèque

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 15 heures à 17 heures (sauf pendant les vacances scolaires) dans les locaux de la mairie salle du premier étage. Vous y trouverez de nombreux ouvrages. Les bénévoles vous y attendent.



Le cheval ...

L'Institut français du cheval et de l'équitation, établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés des sports et de l'agriculture est l'opérateur de l'Etat pour sa politique relative aux équidés et ses utilisations. Parmi ses missions, l'IFCE assure la traçabilité des chevaux en enregistrant les équidés, leurs propriétaires et leurs lieux de détention dans la base de données SIRE (Système d'information relatif aux équidés).

En cas de crise sanitaire chez les équidés, la rapidité d'action est la clé de la réussite et il est indispensable que tous les lieux de détention situés sur la commune de JOUY-SUR-MORIN soient enregistrés dans la base SIRE. Cette déclaration est obligatoire par décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010.



Le recensement militaire



Vous allez avoir (ou vous avez) 16 ans, il faut penser à vous faire recenser !

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement.

En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Vous pouvez vous déplacer en Mairie muni de votre carte d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile.

La gymnastique

L'association de gymnastique vous ouvre ses portes tous les lundis et jeudis de 18h15 à 19h15 au foyer, derrière la mairie. Renseignements et inscriptions auprès de Madame Nicole Neirynek. Venez grossir les rangs des sportifs de la JSFG !

La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés (cheval, poney ou âne) : pré, structure équestre, foirail, etc. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus (exception : les cliniques vétérinaires).

La déclaration est une démarche simple, avec deux possibilités de déclaration :

Sur internet : www.haras-nationaux.fr

Par papier : Le détenteur renvoie le formulaire disponible sur demande au SIRE. (Tel : 0811 90 21 31 – mail : info@ifce.fr – adresse : Route de Troche – BP3 – 19231 Arnac Pompadour Cedex).

Liste des associations de Jouy-sur-Morin

	Nom de l'association	Nom du Président	Adresse	
	Les Amis des Anciens	Mme Nicole NEIRYNCK	29 rue de la Vallée 77320 Jouy-sur-Morin	L'association organise divers événements (thés dansants, sorties ...) à l'attention des personnes du 3ème âge de Jouy-sur-Morin.
	Club Rencontre	Mr Arturo RAMOS	21 rue Saint Pierre 77320 Jouy-sur-Morin	Sorties culturelles, thés dansants, jeux de cartes et autres jeux de société.
	Tennis Club Jouyssien	Mme Sandrine BOUE	2, rue de la Paix 77510 LA TRETOIRE	Club de tennis.
	Le Flotteur Jouyssien	Mr Pierre DEPREZ	9, rue du Bois 77320 Dagny	Association de pêche à la ligne. Vente de carte de pêche - Organisation de concours – soirée annuelle. L'association a fêté ses 80 ans en 2011 !
	Tout simplement	Mme Magali VERDIER	14 rue du Puits de Bel Air 77320 Jouy-sur-Morin	
	Le Club d'échecs (Fou du Roi)	Mr Mouloud AMRANI	1 avenue de la Gare 77320 Jouy-sur-Morin	Cercle d'échecs. Actualité, entraînement, échanges, tout l'univers des échecs ...
	Entre Guilleminets	Mr Michel DORLIAT	24 rue des Vignes 77320 Saint Martin des Champs	Encadrement d'Art avec Pascale Servais. Venez apprendre toutes les techniques pour mettre en valeur vos photos, dessins et autres réalisations.
	JSFG Gymnastique	Mme Nelly BENOIST	104 rue de la Butte 77120 Mouroux	Gymnastique douce tous âges.
	Les Biseauteuses	Mme Pascale SERVAIS	26 rue Manoir 77320 St Mars Vieux Maisons	
	La Boule de Jouy	Mr François LE JEUNE	42 F rue de la Vigne 77320 Saint Martin des Champs	Club de pétanque de Jouy-sur-Morin. Rendez-vous sur le boudrome au stade municipal.
	Rando Jouy	Mr Gilles BERTRAND	Sec. : Mr COURTILLAT Alain 1, rue St Aile 77510 REBAIS	Organisation de randonnées dans la région
	Nounous Tom Pouce	Mme Blandine SHOKKOS	19 rue de la Vallée 77320 Jouy-sur-Morin	Regroupement d'assistantes maternelles. Informations aux familles, organisation de sorties et de spectacles pour ou par les enfants.
	Amicale Scolaire	Mr Bernard CARIVEN	16 rue de la Porte d'En Haut 77320 Jouy-sur-Morin	
	Le Champlat	Mme Martine BRONCEL	46 rue de la Poterne 77320 Jouy-sur-Morin	
	USEP	Mme Nelly PHILIPPE	6 place de l'Eglise 77320 Jouy-sur-Morin	
	Juste Ouvrir les Yeux	Mr Michel BERTHAUT	2 rue de la Chair aux Gens 77320 Jouy-sur-Morin	Dynamiser le tissu associatif Jouyssien. Soutien logistique aux associations, organisation de soirées à thèmes.
	ACAJ Association des Commerçants et Artisans Jouyssiens	Mr Jean-Yves GAUTRON	22 rue Saint Nicaise 77320 Jouy-sur-Morin	

	La Vie des Ecoles	Mme Laurence VICENTE	4, ruelle de la Porte d'en Haut 77320 Jouy-sur-Morin	Association de parents d'élèves des écoles du Centre et du Champlat.
	Body Gym	Mr Adriano DA COSTA	1 rue de la Chair aux Gens 77320 Jouy-sur-Morin	Association de remise en forme, salle de fitness, de musculation, cardio-training, culturisme, force athlétique.
	NatLuz	Mme Maria-da-Luz BORDAS	2 rue du Jarlet 77320 Jouy-sur-Morin	Loisirs créatifs, encadrement d'art, patines et mise en valeur d'objets et de mobilier. Expositions régulières.
	1001 étoiles d'Orient	Mme Sandrine TROUVE	5, cour Albert Thomas 77320 Jouy-sur-Morin	Cours de danses orientales à Jouy ! Baladi, Sharqui, Sâadi, technique du voile, Saghattes, cannes, danses indiennes ...
	Chorale « Amazing Gospel »	Mme Marie BERAUT	5, place de l'Eglise 77320 Jouy-sur-Morin	Chorale Gospel et autres chants liturgiques.
	Annelyse Danse	Mme Annelyse ERUDEL	8 La Vacherie 77169 Saint Siméon	Cours de danse au foyer communal, tous âges.
	Jouy Players Cards Games	Mr Jean-François VIDAILLAC	1 bis rue du Champlat 77320 Jouy-sur-Morin	Soirées Poker, organisation de tournois.
	Union Sportive Jouy-sur-Morin Football	Mr Philippe DELOISY	23 rue des Brûlis 77320 Jouy-sur-Morin	Club de football. Vétérans uniquement. Entraînement et compétition dans le cadre du Championnat Seine et Marne Nord.
	Les Deux Ecoles	Mr Didier CHARLES	9 rue de la Poterne 77320 Jouy-sur-Morin	Association de parents d'élèves de l'école du Champlat.
	F.R.E. (Furets, Rongeurs, Etc, Etc)	Mme Cécile DAVID	34 rue de Voigny 77320 Jouy-sur-Morin	L'association FREE a pour but la protection des nouveaux animaux de compagnie (N.A.C) au travers de la sensibilisation du public. C'est également un refuge animalier.
	Amicale des Sapeurs Pompiers	Mr Gérard HOUDARD	16 rue du Hardroit 77320 Jouy-sur-Morin	
	Association de Chasse	Mr Jean-Paul GALLON	20 avenue de la Gare 77320 Jouy-sur-Morin	

Quelques renseignements utiles

MAIRIE

11 place du Bouloi
Tél. 01 64 04 07 07
Fax. 01 64 20 32 94

GENDARMERIE
rue du Docteur Cochot
La Ferté Gaucher
Tél. 01 64 04 00 09

CULTE
1, rue de la Porte d'en Haut
Tél. 01 64 04 07 12

LA POSTE
rue Saint Pierre
Tél. 04 64 04 07 51

S.A.M.U.
15 ou 01 66 10 67 50

POMPIERS
18

PHARMACIE DE LA VALLEE DU MORIN
1 place du Bouloi
Tél. 01 64 04 07 36

INFIRMIERS
Mme Bichon Flauw
Tél. 01 64 20 10 96

COMMUNAUTE DE COMMUNES "LA BRIE DES MORIN"
Tél 01 64 6521 51

Commune de Jouy sur Morin Bulletin d'informations municipales

~ Journal gratuit, ne peut-être vendu ~

© Tous droits réservés. Reproduction, même partielle, interdite.

Dépot légal 1er trimestre 2013

Tiré à 1000 exemplaires et distribué par les services municipaux

Directeur de la publication : M. Luc Neirynek

Infographie : M. Alain Martin

Comité de rédaction : L'équipe du Conseil Municipal

Imprimerie : Les impressions Steve

Coulommiers - Tél. 01 64 04 25 57



Naissances

06/02/2012
HOUDARD Lucas Fernand Roger
06/02/2012
HOUDARD Thibault Jean Marcel
12/02/2012
CHARLES Elsa Clara
22/02/2012
LANGROS Djena
25/03/2012
FONFRAID Célia Marina Fanny
25/03/2012
HO-VIET Gabrielle
30/03/2012
OBERT Océanna Sandrine Camille
08/04/2012
LEFLOCH Jérémy Olivier Sébastien
10/08/2012
VIGNON Robin
30/08/2012
CUGINI SAVOIS Elouane
18/09/2012
JOLY Chloé Marie Danielle

Parrainage civil

22/09/2012
LECLERC Camille



Mariages

16/06/2012
M. VALCK Frédéric Gérard Rodolphe & Mme DESMAZURE Aurore
30/06/2012
M. GEORGES Olivier Yvon Antoine & Mme JAILLI-ARD Ameline Rolande Eliane
01/07/2012
M. MARONNE William & Mme CIVEIT Françoise Gisèle
07/07/2012
M. PLANÇON Rémy Jean-Marc & Mme DIOT Coralie Christiane Raymonde

Décès



25/01/2012
Mme LEMEY Simone Marie Antoinette
05/03/2012
Mme MARTIN Valérie Cé-cile
13/03/2012
M. VIALANEIX Jean-Luc Gaston
14/03/2012
Mme GUEFFIER Claudine, Josette
19/04/2012
Mme DUROCHER Madeleine Thérèse

19/04/2012

Mme FERY Yvonne

22/05/2012

M. LABETOULLE Henri Eugène

01/06/2012

M. CORCESSIN Marcel Arthur

14/06/2012

M. BEAUFORT Georges Bernard Arthur

22/06/2012

M. RINCK Michel Gustave Georges

08/07/2012

Mme GATELLIER Henriette Gisèle

11/07/2012

M. ARRIBE Pierre Robert Léon

12/07/2012

M. LEROY Michel

16/07/2012

M. PRIEUR Dominique

Jean Michel

02/08/2012

M. AMEDJKANE Ahmed

21/08/2012

M. GUTIERREZ Rémy

22/08/2012

M. BONHEUR Robert Emile Louis

21/08/2012

M. MAZO Stéphane Xavier

25/08/2012

M. AMARILLI Christian

24/09/2012

Mme JEANZAC Jeannine

19/11/2012

M. ALLYKANDA Yves

13/12/2012

Mme LOLIVRET Chantal

Suzanne Hélène

Concessions

Cinquanténaires	500 €
Trenténaires	400 €
Temporaires (15 ans)	250 €

Columbarium

Case pour une durée de 15 ans	350 €
Case pour une durée de 30 ans	700 €

La dernière durée a été ajoutée par délibération du conseil municipal du 13 novembre 2012.

Reprises de concessions

La mairie a effectué le recensement des concessions venant à terme et pouvant être reprises.

Afin de permettre la reprise il est nécessaire que chaque personne se manifeste auprès des services de la mairie. Vous devez auparavant vérifier la date d'échéance de votre concession.

Les services municipaux se tiennent à votre disposition pour vous renseigner à ce sujet aux heures d'ouverture de la mairie.

Mairie de Jouy-sur-Morin

11, place du Bouloi

77320 Jouy sur Morin

Tél. 01 64 04 07 07 / Fax. 01 64 20 32 94

<http://jouy-sur-morin.fr>

mairie-de-jouy-sur-morin@wanadoo.fr (admin)

postmaster@jouy-sur-morin.fr (vos élus en direct)

Horaire d'accueil du public

Lundi, mercredi & vendredi

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

mardi & jeudi

8h30 - 12h00 / fermée l'après-midi

Les samedis de 10h00 à 12h00

Permanences de vos élus, sur rendez-vous.